



AVIS LA POPULATION
CRISE SANITAIRE COVID-19

Madame, Monsieur,

J'espère que vous êtes toutes et tous en bonne santé.

A l'instant même, on peut dire que le respect du confinement a limité les contaminations ; on peut s'en féliciter et continuer d'appliquer les consignes.

Nous vivons une situation inédite, une crise sanitaire qui touche progressivement tous les pays à des degrés divers et qui risque de déboucher sur une crise économique et sociale sans précédent.



Localement la situation communale est également inédite. Le 15 mars vous avez élu un nouveau conseil, mais faute de pouvoir installer ce nouveau conseil et élire le nouveau Maire, c'est l'ancienne équipe et son Maire qui continuent de régler les affaires courantes et essaient de trouver les réponses aux questions inédites que pose cette pandémie.



Rassurez vous la concertation entre la direction sortante et la future fonctionne et s'adapte aux circonstances du moment.

Suite aux annonces gouvernementales sur le début du déconfinement le 11 mai prochain, et bien que toutes les mesures ne sont pas encore connues, il me paraissait utile de vous informer de la manière dont nous essayons d'accompagner au mieux localement cette nouvelle étape.



Fournitures de masques :

Dès le début du confinement la Commune a pu répondre à certains besoins et équiper ses agents, grâce à un ancien stock de masques. Avec ce stock initial et quelques acquisitions inespérées plus un don de 240 pièces, nous disposons à l'instant de 340 masques à usage unique.

Nous avons passé une commande complémentaire de 400 masques, le 14 avril, en vue de pouvoir répondre aux besoins liés à l'ouverture de l'école entre autres, mais aussi aux besoins divers.

Le vendredi 17 avril, le Département et la Communauté de Communes ont décidé de fournir des masques à l'ensemble de la population. Deux masques vous seront fournis, le premier vers le 11 mai, le second avant fin mai. Il s'agit de masques en tissu qui pourront être réutilisés après lavage.

Le premier sera financé par le Département, le second par le bloc ComCom/Commune. C'est la Commune qui assurera la distribution et vous communiquera les consignes d'entretien.

Le déconfinement nécessitera le port du masque dans certaines circonstances.

Le lavage régulier des mains et les règles de distanciation resteront des mesures indispensables, car le virus reste toujours actif.

Il est indispensable et vital d'appliquer ces mesures et d'accepter ces contraintes pour vaincre cette épidémie qui s'avère désormais s'inscrire dans la durée.

... / ...

Retour à l'École :

Il s'agit d'un sujet très complexe. Une nécessité pour les écoliers car l'enseignement à distance creuse les inégalités. Pour les parents qui reprennent une activité c'est à la fois un impératif et une inquiétude. Nous attendons de la part de l'Éducation Nationale un plan précis.

Cette reprise nécessitera une concertation à la fois avec les enseignants et les parents d'élève et ne pourra être que progressive.

Dans l'intervalle nous procédons au nettoyage et à la désinfection des locaux.

Cette réouverture de l'école fera l'objet d'une information ultérieure, spécifique et ciblée.

Aide aux Entreprises :

En dehors des aides gouvernementales largement commentées et diffusées par les médias, il y a une aide complémentaire intitulée « Fonds Résistance » et spécifique à la Région Grand-Est.

Cette aide est destinée aux associations, entrepreneurs, micro-entrepreneurs et petites entreprises. Cette enveloppe spécifique est alimentée par la Région et la Communauté de Communes et dédiée au périmètre de cette dernière. Il s'agit d'une intervention financière de dernier ressort. La plate-forme d'aide financière est accessible sous le lien [http://accent.pays de saverne.fr](http://accent.pays.de.saverne.fr) ou par téléphone au 03.64.83.83.00.

Secrétariat de Mairie :

Jusqu'à nouvel ordre, le secrétariat de Mairie est uniquement joignable par téléphone au 03.88.70.60.42 ou par mail à mairie.sommerau@orange.fr

Service entretien :

L'entretien fonctionne au meilleur rythme possible en tenant compte des précautions sanitaires. La priorité du moment a été donnée aux désherbages mécanique et thermique.

Vente de bois :

Le bois d'œuvre ayant été désormais dégagé et les pistes d'exploitation remises en état, la vente sera fixée dès que les règles de déconfinement seront connues.

Déchetterie Verte :

Réouverture à partir du samedi 16 mai de 15h00 à 17h00.

Autres informations :

Les mesures sanitaires liées au Covid-19 entraînent un usage intensif de lingettes pour la désinfection. Ces lingettes sont impérativement à jeter à la poubelle et non dans les toilettes où elles provoquent des perturbations sur le réseau et des détériorations sur les installations d'assainissement.

Pour continuer à rester en bonne forme, continuons à respecter les règles de confinement et restons encore plus vigilants lors du déconfinement.

Votre encore passagèrement Maire,

Roger MUELLER

